



Certificat de prise en compte de l'ordre de paiement

CARACTERISTIQUES DE L'AVIS D'IMPOSITION						
Nom	Référence de l'avis d'imposition	Type d'impôt	Date limite de paiement	Montant de l'avis d'imposition	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant restant à payer
M THOMAS THIBAUT	1434036765420	Impôt de solidarité sur la fortune	15/09/2014	6 777,00 €	0,00 €	6 777,00 €
Montant du paiement						6 777,00 €

CARACTERISTIQUES DE L'ORDRE DE PAIEMENT				
IBAN	BIC	Etablissement	Titulaire du compte	Montant à prélever
FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073	PSSTFRPPAR	LBP CENTRE DE PARIS	THOMAS THIBAUT	6 777,00 €

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le **29/08/2014 à 08:55** sous le numéro **600042789325** pour un montant de **6 777,00 €** sur le compte bancaire FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073
(établissement teneur du compte : LBP CENTRE DE PARIS).

Ce numéro (Certificat de Prise en compte de l'Ordre de Paiement) vous sera réclamé en cas de contestation.
Nous vous conseillons de noter ces informations ou d'imprimer la page.

Depuis votre espace personnel, rubrique "Ma situation fiscale personnelle", consultez dès demain votre ordre de paiement (Onglet "Mes paiements" - bouton "Mes derniers ordres de paiement").

Votre impôt sera prélevé dix jours après la date limite de paiement indiquée sur votre avis d'imposition.
Si le jour ainsi déterminé coïncide avec un samedi, un dimanche ou un jour férié, le prélèvement sera effectué le 1er jour ouvrable suivant.
Cette date est purement indicative. Le prélèvement pourra avoir lieu après cette date puisqu'il dépend du délai de traitement bancaire de l'opération.